

Rapport n°25

Indennità di funzione cuncessa à u merre, à l'agiunti è à i consiglieri municipali delegati Indemnités de fonction allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués

Le calcul des indemnités de fonction allouées au Maire et aux Adjoints ainsi qu'aux conseillers municipaux délégués s'effectue conformément aux dispositions de :

- L'article L2123-20-1 du CGCT stipulant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le montant des indemnités pouvant être allouées à ses membres.
- L'article L2334-15, L2334-19 et R2123-23-4° du CGCT stipulant que les communes, qui au cours de l'un au moins des trois exercices précédents, ont été attributaires de la dotation de solidarité urbaine, peuvent voter des indemnités de fonction dans la limite de la strate démographique supérieure.

En conséquence il est proposé :

- D'approuver les indemnités de fonction allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués (sur la base de 12 adjoints et 4 conseillers municipaux délégués) tel que figurant ci-dessous :

1°) – CALCUL DE L'ENVELOPPE SANS MAJORATION

INDEMNITES	BASE Indice Brut 1027 / Indice Majoré 830 = 4025.50	MONTANT mensuel
MAIRE		
Indemnité	90 %	3622.95
ADJOINTS		
Indemnité	28.02%	1128.10
Total		1128.10 X 12 adjoints = 13 537.22
4 CONSEILLERS DELEGUES	59.62%	2400 euros
ENVELOPPE = 19 560.17 EUROS		

2°) - CALCUL DE L'ENVELOPPE AVEC MAJORATION

MAIRE		
Indemnité	110 %	4428.05
Majoration CHEF LIEU	25% de 90%	905.73
Total		5333.78
ADJOINTS 12 postes		
Indemnité	<u>44% X 28.02%</u> 33%=37.36%	1503.92
Majoration CHEF LIEU	25% x 28.02% = 7%	281.98
Total		1785.90 X 12 adjoints = 21 430.80
TOTAL GENERAL		26 764.58 euros

3°) - Annexée à la délibération, un tableau précisant les modalités de répartition de l'enveloppe.

FONCTION	IDENTITE	salaire brut
CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	Graziani Antoine	600
CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	Pieri Pierre	600
CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	Pasqualini d'Ulivo Marie-Pierre	600
CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE	Françoise Filippi	600
ADJOINT AU MAIRE	De Gentili Emmanuelle	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Milani Jean-Louis	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Lacave Mattea	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Tieri Paul	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Piperi Linda	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Massoni Jean-Joseph	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Vivarelli-Mari Jérôme	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	De Zerbi Lisandru	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Polisini Ivana	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Peretti Philippe	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Orsini-Sauli Laura	1785.90
ADJOINT AU MAIRE	Luccioni Don Petru	1785.90
MAIRE	Savelli Pierre	5333.78
TOTAL		29 164.58

- De préciser que l'enveloppe et les indemnités évoluent en fonction du point d'indice et de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- De préciser que les crédits concernant ces indemnités sont prévus au budget primitif 2023 chapitre 65 fonction 021.